

## Règlement Sportif - Animation de Judo par Équipes Mixtes Benjamin.e.s

### Article 1 - Organisation

L'animation est organisée par

le Comité Départemental de Judo de la Haute-Vienne



Le **Samedi 10 Mai 2025**

au **Dojo départemental Robert Lecomte, CHEOPS,**  
**47 rue de l'ancienne école normale d'instituteur,**  
**87000 Limoges.**

Elle est ouverte aux clubs affiliés à France Judo des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Le Comité Départemental de Judo de la Haute-Vienne remercie tous les participants et leurs encadrants pour leur implication et leur esprit sportif pour le bon déroulement de cette journée. Cette animation se veut avant tout un événement convivial et amical, favorisant la pratique du judo dans un esprit de loisir et de partage. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de judokas de vivre une expérience enrichissante en équipe, sans chercher à constituer des équipes élitistes dans le seul but de performer. Nous encourageons donc les clubs à privilégier l'inclusion et la diversité afin que chaque participant puisse profiter pleinement de cette journée placée sous le signe du respect et du plaisir du judo.

### Article 2 - Inscription

- Les inscriptions doivent se faire via **l'extranet fédéral**.
- Date limite d'inscription : **Dimanche 04 mai 2025**.
- **Regroupement de clubs** : Les clubs peuvent se mutualiser afin de faciliter la constitution des équipes.
- **Encadrement** : Chaque équipe doit être sous la responsabilité d'au moins **un encadrant** qui pourra coacher l'équipe tout au long de la journée.

### Article 3 - Conditions de participation

- **Catégorie d'âge** : Benjamins et Benjamines (né(e)s en 2013 et 2014).
- **Licence** : Licence France Judo obligatoire pour la saison en cours.
- **Grade minimum** : Accessible dès la ceinture blanche.
- **Composition des équipes** : Chaque équipe doit être composée de **10 judokas** :
  - 5 masculins et 5 féminines.
  - Catégories de poids : -35Kg \*/ -40Kg / -45Kg / -50Kg / +50Kg \*

Pour les catégories extrêmes (-35Kg et +50Kg), l'écart de poids entre les combattants ne devra pas excéder 20%. Si l'écart de poids est supérieur à ce seuil, aucun point ne sera attribué, le combat sera noté Hikiwake. Une animation "randori" au sol sera proposée aux judokas en dehors du contexte de l'épreuve (sans affichage de score, sans vainqueur à l'issue du combat).

### Article 4 - Arbitrage et règles de combat

- L'animation se déroulera selon le **règlement national de France Judo** applicable aux benjamins et benjamines (disponible en pièce-jointe).
- L'arbitrage de la journée sera mis en place, supervisé et assuré par la **Commission Départementale d'Arbitrage**, avec la participation d'arbitres et de commissaires sportifs officiels pour garantir le succès des combats.
- Une **école d'arbitrage** sera également mise en place à destination des minimes et cadet(te)s souhaitant continuer à se former à l'arbitrage. L'inscription devra se faire via l'événement dédié sur l'extranet fédéral.
- Chaque club engageant une équipe devra **inscrire des jeunes arbitres et/ou commissaires sportifs** pour officier durant la journée, afin de les sensibiliser et les former à cette fonction essentielle du judo.

### Article 5 - Formule de compétition

- **Première phase** : Poules de qualification.
- **Deuxième phase** :
  - Les meilleures équipes de la première phase s'affrontent en confrontation principale.
  - Les autres équipes disputent une phase de consolante.

### Article 6 - Programme de la journée

- **Pesée des équipes complètes** (en kimono sur le tapis) : 9h30 – 10h
- **Échauffement commun** : 10h – 10h30
- **Début des combats** : 10h30
- **Fin prévisionnelle** : 12h30 – 13h

### Article 7 - Récompenses

- **Tous les judokas participants recevront une médaille.**
- Les équipes qui seront sur le podium de la deuxième phase principale seront récompensées par des **trophées**.